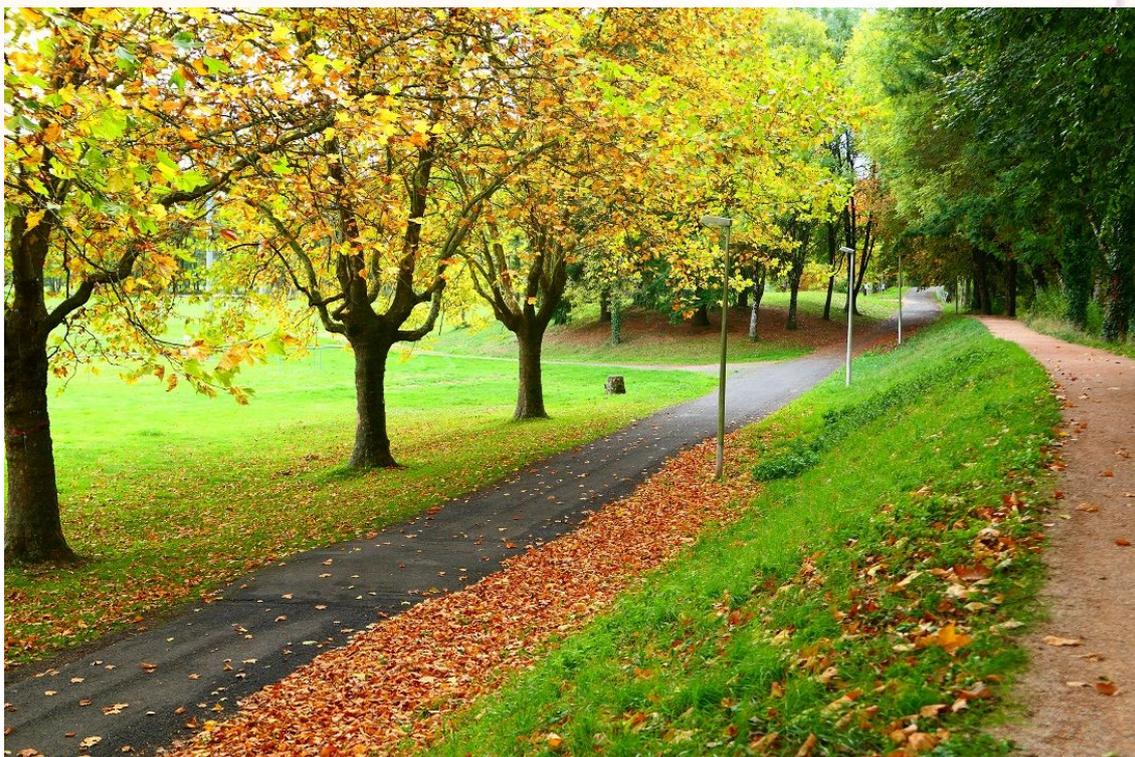


Trois boucles (de 2 km, 1900 m ou 950 m) sont proposées sur des allées goudronnées ou en revêtement stabilisé, permettant à la fois d'admirer les équipements du complexe sportif de la Ponétie, lieu de rencontre des sportifs aurillacois et arpajonnais, et de profiter de l'environnement calme des rives de la rivière Jordanne.

Le complexe sportif englobe un stade d'athlétisme de 22 475 m<sup>2</sup> classé au niveau régional par la Fédération Française d'Athlétisme, utilisé toute l'année par les scolaires et les clubs du territoire, 5 terrains de rugby, 5 terrains de foot, une piste de bicross, un parcours de course d'orientation permanent. Jeux pour enfants, toilettes, tables de pique-nique



**Départ : Parking avec emplacements PMR :**  
**Coordonnées pour GPS : 2.449114° E , 44.906678° N**  
**ou 2° 26' 57" E , 44° 54' 24" N**

Entre Aurillac et Arpajon sur Cère, le parking de départ de cette balade (avec emplacements PMR) se situe à proximité du complexe sportif de la Ponétie/maison des sports.





## Boucle, distance : 2 km

Du parking, entrer sur le complexe sportif et prendre à droite pour rejoindre la rivière.

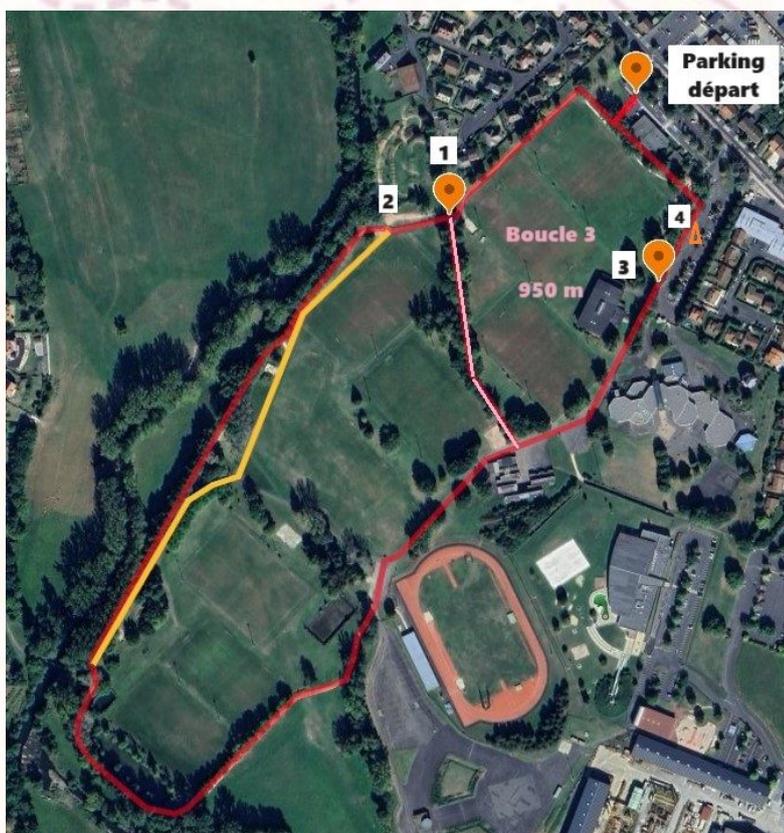
Trois boucles sont proposées sur le complexe sportif de la Ponétie :

- Pour parcourir la boucle la plus courte (950 m), il faut prendre la première allée à gauche (1).

- Le parcours le plus long, de 2 km (en rouge sur la carte ci-contre), longe la Jordanne pendant environ 1 km.

- Les fauteuils emprunteront de préférence une allée asphaltée parallèle à ce sentier (en jaune sur la carte).

Au niveau de (3), on peut rejoindre le parking du collège, qui dispose d'emplacements PMR. Passage délicat (dos d'âne au niveau de (4) .



Le stade d'athlétisme communautaire Marie-José Pérec, de 22 475 m<sup>2</sup>, situé sur la plaine de jeux de La Ponétie, est utilisé toute l'année par les scolaires et les clubs du territoire.

Les utilisateurs profitent d'une piste de 400 m et d'une surface engazonnée de réception des aires de lancer, avec les équipements suivants :

8 couloirs en 100 m, 6 couloirs en 400 m, une rivière de steeple, 1 aire de lancer mixte de marteau et de disque, 2 aires de lancer de poids, 2 aires de lancer de javelots et une aire de lancer de disque indépendante, 1 aire de saut en hauteur, 1 aire de saut à la perche à double entrée, 2 aires de saut en longueur, 1 bâtiment abritant des espaces mis à disposition des pratiquants (stockage, vestiaires, sanitaires). Complété à l'avant par un auvent, l'équipement peut accueillir des tribunes démontables pour le public lors d'événements sportifs. En octobre 2019, ce bâtiment a été distingué par le palmarès régional de l'Architecture et de l'Aménagement Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette Balade à Roulettes® est proposée par le Comité départemental de la Randonnée pédestre du Cantal (CDRP 15).

Retrouvez les autres Balades à Roulettes® sur le site du CDRP15 : <https://cantal.ffrandonnee.fr/>

Avertissement : Tous les sentiers ont été testés et praticables en fauteuil, mais nous ne pouvons exclure un passage boueux ou une légère pente. Les concepteurs de ces balades et FFRandonnée Cantal répertorient des itinéraires. En aucun cas, ils ne peuvent être tenus pour responsables d'éventuels accidents.

Renseignements auprès de la mairie d'Aurillac

Textes et photos du CDRP15

Dessins du comité départemental de randonnée pédestre de Gironde, 33.

Reproduction interdite.